

Habiter Haïti comme universitaire-citoyen

Hérolde Toussaint

Résumé: À son retour en Haïti en 1999, l'auteur a été nommé professeur à l'Université d'Etat d'Haïti. Il y a rencontré une université victime d'une culture manichéenne qui imprègne d'ailleurs les pratiques des décideurs politiques et économiques du pays. Le travail coopératif n'est guère encouragé. Face à ce constat, nous avons introduit le concept d'universitaire-citoyen. L'universitaire-citoyen est celui qui s'intéresse avant tout au statut de la vérité dans la société. Il croit aussi en la force de l'amour. Il est un veilleur qui accepte de participer à la création des communautés de veilleurs au service du bien commun. Sans esprit de revanche, l'universitaire-citoyen apporte son soutien à tous ceux qui refusent de travestir la mémoire du peuple haïtien. Il encourage ses pairs à mobiliser notre histoire. L'universitaire-citoyen est un utopiste réaliste qui se sert des armes que lui offre la science pour cerner les zones de liberté non maîtrisées par les structures de domination au niveau national et international. C'est au cœur de ces zones que les dominés ou les plus faibles et les plus vulnérables économiquement pourront investir leur surplus de créativité. L'universitaire-citoyen pense et croit que la fidélité à la vérité et au principe de la dignité humaine est capable de contribuer de manière significative à la pacification des rapports sociaux sur la terre haïtienne.



Rezime: Lè mwen te retounen Ayiti nan ane 1999, yo te nonmen mwen pwofesè nan Inivèsite Leta Ayiti. Mwen te twouve mwen devan yon inivèsite ki ap soufri anba yon mantalite de pwa de mezi, ki nan tout ajisman moun ki ap pran desizyon politik epi ekonomik pou peyi a. Pa gen moun ki ankouraje travay an ekip. Devan sityasyon sa a, nou parèt ak konsèp inivèsitè-sitwayen a. Pou inivèsite-sitwayen yo, sa ki konte anvan tout lòt bagay, se enpòtans laverite nan sosyete nou an. Inivèsitè-sitwayen a rantrè fòs renmen anndan li tou. Li se yon gadò ki aksepte patisipe nan fòmè yon ekip lòt gadò nan sèvis byennèt tout moun. Inivèsitè-sitwayen an pa la pou li tire revanj, li la pou li ede tout moun ki refize defòmè memwa pèp ayisyen an. Li la pou louvri je moun ki gen menm fonksyon yo, yon fason pou yo rete konekte ak listwa peyi nou an. Inivèsitè-sitwayen an se yon itopis ki reyalis. Li ap sèvi ak zam lasyans ba li pou li idantifye tout zòn libète fòs dominasyon yo pa rive kontwòle sou plan nasyonal ak entènasyonal. Se nan nannan zòn sa yo moun yo domine yo, osnon moun ki pi fèb yo, sila yo ki pi frajil ekonomikman ka rive envesti pisans kreyativite yo genyen an plis la. Inivèsitè-sitwayen an panse e kwè, fidelite li pou laverite ansanm ak prensip diyite moun kapab ede tout bon pou mennen lapè nan rapò sosyal yo sou tè Ayiti.

1. INTRODUCTION

Nous vivons dans un pays où la plupart de nos semblables ont du mal à assurer leur survie matérielle, à obtenir une reconnaissance sociale et à jouir des plaisirs de l'existence. Ils ruminent quotidiennement leur honte et leur humiliation. Le séisme du 12 janvier 2010 qui a détruit la capitale d'Haïti a mis à nu les différentes facettes de leurs souffrances sociales et morales. Nous avons choisi de demeurer l'hôte de la terre haïtienne. Ce choix nous contraint de donner une réponse à ces deux questions: Quel est le sens de notre existence sur cette planète ou plus particulièrement sur la terre haïtienne? Que signifie habiter Haïti au 21^e siècle? À partir de notre lieu

de travail, l'université, nous nous proposons de projeter un profil de l'universitaire-citoyen.

Nous nous inscrivons dans le courant de la philosophie humaniste. Nous pensons et nous croyons que tous les êtres humains, indépendamment de leur race et de leur sexe, appartiennent à une seule et même espèce. Ils sont pourvus de la même dignité. Le déterminisme – biologique, historique, social, psychique – n'est jamais intégral. L'homme n'est pas un jouet de forces qui le dépassent et qui décident de son destin. Il a toujours le moyen d'acquiescer ou de résister. Le bien-être humain est le but ultime de la vie sociale. C'est à partir de cette vision que nous dessinons le profil de l'universitaire-citoyen.

2. L'UNIVERSITAIRE-CITOYEN ET LA QUESTION DE LA VÉRITÉ

L'universitaire citoyen s'intéresse avant tout au statut et au devenir de la vérité dans notre société. Il a le souci de faire connaître la mission de l'université aux nouvelles générations. Ces dernières doivent savoir que « l'université fait profession de la vérité. Elle déclare, elle promet un engagement sans limite envers la vérité ¹ ». En faisant profession de la vérité, l'université devrait être le lieu dans lequel rien n'est à l'abri du questionnement. Elle devrait être un ultime lieu de résistance critique à tous les pouvoirs d'appropriation dogmatiques injustes. Elle est non seulement un lieu de liberté d'apprentissage, mais aussi un espace de liberté inconditionnelle de questionnement et de proposition. Comme principe de résistance, l'université ne doit être subordonnée à aucun pouvoir ni à aucune finalité extérieurs : économique, politique, idéologique, médiatique, technique ou technocratique.

L'universitaire-citoyen est un veilleur qui accepte de créer des communautés de veilleurs au service du bien commun. Avec ses pairs d'Haïti et de la planète, il appuiera toute tentative de mise en œuvre de structures pouvant faciliter la distribution des biens collectifs à tous sans distinction. Il créera, en outre, des associations d'universitaires qui s'affirmeront comme « instances de critique, de surveillance, de proposition à partir de leur champ de spécialisation ». Il sera toujours prêt à sonner l'alarme au moment où ressurgissent les laideurs nationales – mépris des paysans, domesticité infantile, préjugé de couleur – résultant d'une absence de mémoire. L'universitaire citoyen accepte de partager ses rêves avec d'autres (chercheurs, étudiants, ouvriers, paysans, groupes de femmes, etc). En effet, pour s'épanouir et s'étoffer, une idée a besoin d'être accueillie par d'autres.

L'universitaire-citoyen utilisera toutes les stratégies visant à aider les nouvelles générations à admettre que les Haïtiens et les Haïtiennes sont responsables de leur destin. Les dieux ne nous en veulent pas. Nous déclinons parce qu'il manque à nos différentes élites un élément vital à la survie de notre société. Il s'appelle la « force d'âme ». En quoi consiste la force d'âme ? Elle consiste en notre capacité de résister à la tentation d'assassiner notre espérance et notre foi en l'avenir. La force d'âme est la capacité de dire non quand tout le monde veut nous entendre dire oui. Toutefois, ce non n'est pas celui de l'adolescent révolté ni encore de celui qui, par peur de la vie, est prêt à s'exposer à des situations dangereuses. Ce non doit être authentique. La force d'âme est notre refus de compromettre au nom de notre avidité l'épanouissement de la raison et de l'amour, de la transcendance et du dépassement de l'étroitesse de l'ego.

1. Jacques Derrida (2001). *L'université sans condition*, Paris, Editions Galilée, p. 12

3. L'UNIVERSITAIRE-CITOYEN EST UN FILS D'HAÏTI ET UN CITOYEN DE LA TERRE

Pénétré du sens de l'anticipation, l'universitaire-citoyen gardera la mémoire de la souffrance des dominés. Il n'hésitera pas à faire connaître et comprendre les véritables fondements de la souffrance sociale en Haïti, laquelle souffrance peut être lue dans les gestes, les regards, la prononciation, l'intonation ou encore le langage des corps.

Sans esprit de revanche, il pourra apporter son soutien à tous ceux qui refusent de travestir la mémoire et qui acceptent de mobiliser l'histoire haïtienne avec tout ce qu'elle comporte de tragique et de subversif, en vue de créer un avenir original. Cette mémoire facilitera la réduction de la violence symbolique qui régit la communication entre locuteurs aux statuts sociaux foncièrement disparates. Quête de mémoire et conscience critique sont indissociablement liées dans toutes démarches dont la finalité est d'œuvrer pour un monde moins inégalitaire et moins violent.

Porte-parole de l'universel, l'universitaire-citoyen haïtien ne peut pas faire comme si les progrès vertigineux des nouvelles technologies de l'information et des communications n'avaient aucune incidence sur le travail de création culturelle. Il devra engager, à la suite de ses collègues de la communauté internationale, de sérieuses réflexions sur ces technologies. Il le fera, sans doute, à partir des questions brûlantes qui secouent l'histoire de son pays. Bref, il s'agira de découvrir lucidement en quoi les réussites de la science peuvent être « porteuses d'avenir » pour notre agriculture, notre économie, notre système judiciaire, notre système économique. L'universitaire-citoyen d'Haïti ne saurait se montrer étranger ou hargneux face aux nouvelles technologies qui affectent déjà non seulement les formes de vie de la plupart des citoyens de notre planète, mais encore toute la condition humaine.

L'universitaire-citoyen ne doit pas ignorer les différents défis que tous les hôtes de la terre doivent relever, dans le cadre de la crise écologique. Il doit être conscient de ces défis : le réchauffement climatique, la désertification qui menace près d'un milliard de personnes vivant dans 110 pays, la déforestation qui est au rythme de 13 milliards d'hectares par an, la pollution de l'air, de l'eau douce, des océans et des sols, les menaces pour la biodiversité². L'universitaire-citoyen n'hésitera pas à appuyer tous les mouvements ou organisations qui luttent pour la survie de notre coin de terre – Haïti – et pour la planète. À partir d'Haïti, il aidera ses compatriotes à ►

2. La biodiversité est une notion qui renvoie à l'ensemble des risques, notamment d'origine humaine, induisant une diminution du nombre d'espèces et un appauvrissement des écosystèmes remettant en cause, à terme, leur viabilité générale. (Yves Dupont [2004 (2003)]. *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin, p. 44).

prendre conscience que nous n'avons qu'une seule planète et que, si nous en gaspillons les ressources, il n'y aura pas d'issue. Il plaidera pour que l'éducation à la conscience écologique soit obligatoire dans toutes les écoles.

4. L'UNIVERSITAIRE-CITOYEN ET LE PRINCIPE DE RESPONSABILITÉ

Dans le contexte haïtien, il réfléchira avec ses pairs et avec les jeunes générations sur le principe de responsabilité du philosophe Hans Jonas³. Ce principe est formulé en ces termes: « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre » ou, pour l'exprimer négativement: « Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie », ou simplement: « Ne compromets pas les conditions pour la survie indéfinie de l'humanité sur Terre » ou encore « Inclus dans ton choix actuel l'intégrité future de l'homme comme objet secondaire de ton vouloir. » (Jonas, 1990).

L'universitaire-citoyen doit encourager voire lutter pour que l'accès des enfants d'Haïti à une éducation à la responsabilité dans le cadre de leur rapport à leur milieu de vie. La responsabilité doit être collective, mais elle doit s'inscrire dans des collectivités définies, limitées dans l'espace. Ainsi, l'universitaire-citoyen appuiera toutes les formes d'initiatives visant à convaincre les hommes et les femmes politiques à prendre des mesures de contrôle concernant les activités technoscientifiques.

Aspirant toujours à une triple libération – libération de soi, libération pour Haïti, libération pour la planète, l'universitaire-citoyen, à partir des instruments de travail propres à sa discipline scientifique, tentera de démasquer l'illusion qui ferait apparaître comme ordre naturel ce qui est l'arbitraire d'une forme de domination.

Pèlerin de l'espérance, l'universitaire-citoyen ne contempera pas passivement ou n'applaudira pas béatement les scènes tragiques de la vie quotidienne de tous ceux qui sont dépourvus de tout capital économique et culturel, mais il donnera son appui à la construction de la cité. Espérer aujourd'hui, c'est accepter de tout mettre en doute en vue de découvrir, de dévoiler et de construire.

L'universitaire-citoyen assumera ainsi un double risque: le risque de parler et le risque de créer. Il acceptera d'être jugé à cause de ces risques. La loi du conflit l'exige, car c'est elle qui nous fait prendre conscience de nos différences et qui nous demande de respecter nos concurrents ou nos adversaires.

3. Voir Hans Jonas (1990). *Le principe de responsabilité: une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf.

Défendre les valeurs universelles en Haïti implique pour l'universitaire-haïtien des prises de position scientifiques et politiques en faveur de ceux et de celles qui ont toujours été bercés d'espairs vagues et qui ne disposent d'aucun capital (économique, social, culturel, symbolique) significatif pour les aider à maîtriser leur avenir. Donner la parole à ces « damnés de la Terre » constitue en soi une action politique. Devenir « fonctionnaire de l'humanité » ou encore universitaire-citoyen dans le contexte haïtien, c'est faire preuve de sympathie et de compassion.

5. L'UNIVERSITAIRE-HAÏTIEN FACE AU POUVOIR DANS LE CONTEXTE HAÏTIEN

L'universitaire-citoyen ne doit être inféodé à aucun type de pouvoir. Il doit travailler sans avoir à subir d'autre contrôle que celui de ses pairs ou de la « cité savante ». Il n'acceptera pas qu'un expert autoproclamé ou mandaté par le pouvoir politique puisse prétendre piloter le travail des chercheurs. Il est un défenseur de l'autonomie de la recherche. L'universitaire-citoyen est conscient des difficultés que peuvent rencontrer les chercheurs dans la quête et dans la défense de leur autonomie. Il ne doit pas être dupe. Il ne doit pas ignorer les conséquences néfastes que peut encourir la recherche de financement pour ses travaux. Ce financement ne doit pas bloquer sa tentative de produire un savoir critique sur le monde social.

L'universitaire-citoyen devra dialoguer avec les grandes figures de la pensée haïtienne qui ont été animées, d'une part, du souci d'établir une relation entre l'universel et le particulier et, d'autre part, de celui de présenter une vision intégrale de l'homme. En ce sens, l'exemple de Jacques Stephen Alexis peut largement nous inspirer. S'adressant à des intellectuels français, il écrivait au début de 1957:

« Nous sommes tous doués de raison, d'affectivité et de sensibilité. Plus particulièrement l'intellectuel est celui qui a pris l'engagement envers lui-même de porter au plus haut point l'harmonie de ces trois facultés qui réagissent l'une sur l'autre [...]. Je ne crois d'ailleurs pas qu'une intelligence, aussi aiguë soit-elle, suffise pour saisir l'irisé et le mouvant de la vie. Un homme qui ne laisse pas parler son affectivité et sa sensibilité est certes victime d'une aliénation dangereuse à cause du pragmatisme, de l'utilitarisme, du jésuitisme et de la sécheresse qui en découlent. L'amour, la liberté, la morale, la joie, le bonheur, le respect de la personne humaine deviennent des catégories abstraites, des antithèses isolées, des étalons absolus avec lesquels on essaie de mesurer la réalité dans quelque pays que ce soit, en dehors de l'histoire, dans n'importe quelle conjoncture⁴. »

4. Jacques-Stephen Alexis (1957). « La belle amour humaine », *Europe*, n° 501, janvier 1971, p.23-24

L'universitaire-citoyen résistera toujours à toute forme de fragmentation qui le fera passer pour un monstre ou un indifférent à la manière de ses compatriotes. Ainsi, il n'éludera pas dans ses pratiques la question du sens : le sens de l'amour, le sens de la poésie, le sens de l'espérance, le sens de la responsabilité. L'universitaire-citoyen est un résistant lucide et éclairé dont la tâche ne consistera pas à annoncer la fin de toutes les formes de domination en Haïti. Il prendra, cependant, la conscience du poids de l'histoire qui peut obscurcir le possible.

Nous pouvons retenir également l'exemple d'Anténor Firmin, l'un de nos plus grands penseurs du 20^e siècle. Ami de la beauté et de la solidarité, il s'en prenait vigoureusement aux élites noire et mulâtre qui vouaient, par leurs pratiques, un dédain aux classes subalternes. Dans son volumineux ouvrage *Monsieur Roosevelt, Président des États-Unis et la République d'Haïti* publié en 1905, il écrit :

« La vérité, c'est que la question de couleur est à l'usage de tous ceux qui désirent perpétuer la nuit qui règne dans le cerveau populaire en Haïti, pour en tirer des avantages personnels [...] Haïti n'a besoin, pour se relever et prospérer, que d'être gouverné par des citoyens honnêtes et compétents, quelle que soit la nuance de leur épiderme pourvu qu'ils ne voient pas dans la majorité qui peine et qui travaille un autre ordre de création⁵ [...] »

Transcendant de loin toute forme de nationalisme verbal ou folklorique à travers l'histoire d'Haïti, l'universitaire-citoyen assumera ce nouveau risque : celui de participer quotidiennement et inlassablement à l'éclosion de ce qu'un penseur allemand, Jürgen Habermas appelle le « patriotisme constitutionnel⁶ » qui se définit par l'attachement aux principes de l'État de droit et de la démocratie. Cependant, il ne fera pas croire à ses compatriotes que la démocratie est le propre de l'homme. Insistant sur sa dimension historique, il cherchera avec d'autres les éléments puissants de notre culture qui favorisent une meilleure réception du projet démocratique en Haïti.

Ce patriotisme signifie une rupture graduelle et intelligente avec une culture de la violence fondée sur le mépris conscient ou inconscient de nos concitoyens, sur l'anéantissement de leur dignité. Il marquera une sérieuse remise en question des éléments aliénants de notre culture politique qui sont formulés dans ces proverbes :

5. Anténor Firmin (1905). *Monsieur Roosevelt, Président des États-Unis et la République d'Haïti*, New York, Hamilton Bank Note Engraving and Printing Co. / Paris, F. Pichon et Durand Ausias, p. 426 et 455.
6. Jean-Marc Ferry. « Quel patriotisme au-delà des nationalismes ? Réflexion sur les fondements motivationnels d'une citoyenneté européenne » dans Pierre Birnbaum (dir.). *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF, p. 435.

a) Vole leta pa vole.

Qui vole l'État n'est pas voleur.

b) Anba moumou, zepolèt se dèy.

Sous l'épaulette, c'est le deuil.

c) Minis finans gen dan.

Le ministre des Finances a des dents longues.

d) Plas leta se chwal papa.

Un emploi public, c'est un cheval de famille.

e) Konstitisyon se papye, bayonnèt se fè.

La Constitution, c'est du papier ; les baïonnettes, c'est du fer.

Ce « patriotisme constitutionnel » n'advient pas sans une relecture critique de l'histoire de l'État en Haïti. Cette tâche sera ardue, mais elle est indispensable, si nous voulons acquitter notre dette envers ceux et celles dont les aspirations sont rongées par les structures de domination ou d'exploitation.

Rêver et travailler à l'avènement d'un « patriotisme constitutionnel en Haïti », c'est faire preuve de patience. Ce projet ne peut pas être l'œuvre d'un homme ou d'un parti politique. Il doit être un projet collectif qui exigerait de l'universitaire-citoyen un courage extraordinaire : celui de contester le désordre institué, la marginalisation des Haïtiens et Haïtiennes qui souffrent du manque d'avenir et qui ne peuvent pas avoir un rapport raisonnable avec le temps.

6. CONCLUSION

L'universitaire-citoyen est un utopiste réaliste qui, avec les armes du champ scientifique, reconnaîtra les marges de liberté non maîtrisées par les structures de domination au niveau national et au niveau international. Il le fera dans le but de permettre aux dominés d'investir dans cette marge le surplus de leur créativité. Car, seul ce surplus est apte à les aider à inventer un avenir à la hauteur de leur dignité humaine.

L'universitaire-citoyen est, enfin, un ami de l'art qui symbolise la rencontre du sensible et de l'intelligible, du matériel et du spirituel. Il prône l'éducation esthétique des enfants et des jeunes. Il défend l'art, qui est l'incarnation de la beauté. C'est cette beauté liée à l'éthique qui nous aidera à humaniser nos pratiques sociales. ■

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXIS, Jacques-Stephen (1957). « La belle amour humaine », *Europe*, n° 501, janvier 1971, p. 23-24.
- DERRIDA, Jacques (2001). *L'université sans condition*, Paris, Editions Galilée, p. 12.
- FERRY, Jean-Marc (1997). « Quel patriotisme au-delà des nationalismes ? Réflexion sur les fondements motivationnels d'une citoyenneté européenne », dans Pierre Birnbaum (dir.). *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF, p. 435.

• FIRMIN, Anténor (1905). *Monsieur Roosevelt, Président des États-Unis et la République d'Haïti*, New York, Hamilton Bank Note Engraving and Printing Co. / Paris, F. Pichon et Durand Ausias, p. 426 et 455.

• JONAS, Hans (1990). *Le principe de responsabilité: une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf, p. 40.

Hérolid Toussaint, Ph.D., docteur en Sociologie de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHES) de Paris, psychologue et détenteur d'une maîtrise en communication sociale, est professeur à l'Université d'État d'Haïti. Coordonnateur du CUCI (Collectif des Universitaires Citoyens), il encourage les étudiants qui terminent leur premier cycle d'études à produire des travaux dans le champ des sciences humaines et sociales. Il est également professeur invité à l'Université Laval (Québec). Il mène notamment des recherches sur la dimension utopico-critique des mouvements religieux en Haïti. Son dernier ouvrage a pour titre *Violence symbolique et habitus social. Lire la sociologie critique de Pierre Bourdieu en Haïti*. herotous@yahoo.fr

